

RAPPORT ANNUEL 2019
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.pointe-de-sainte-foy@ville.quebec.qc.ca

12 OCTOBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	5
2.1. Description générale d'un conseil de quartier.....	5
2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF).....	5
2.3. Membres	6
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	6
3.1. Assemblées	6
4. LES RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS EN 2019	7
4.1. Mobilité durable et sécurité :.....	7
4.2. Partenariat :	8
4.3. Environnement et aménagement du territoire :	8
4.4. Vie communautaire :.....	9
4.5. Vie interne du conseil de quartier :	10
5. PLAN D'ACTION 2020	11
6. ÉTATS FINANCIERS 2019	11
BILAN AU 31 DÉCEMBRE	13
ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019	14

1. MOT DU PRÉSIDENT

À tous les résidents et résidentes de la Pointe-de-Sainte-Foy, membres d'office du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente, au nom du conseil d'administration, le rapport annuel de votre conseil de quartier. Vous y trouverez le compte rendu des actions du conseil pour l'année 2019 et un résumé des actions projetées pour l'année 2020.

En poste depuis décembre 2018, ce fut un grand honneur pour moi de me mettre au service de la population de notre quartier, particulièrement en ces temps de grands projets comme celui du tramway.

Avec l'équipe de membres bénévoles, engagés et consciencieux du Conseil, nous avons toujours eu comme objectif principal de bâtir une ville à l'échelle humaine, respectueuse de l'environnement et où chacun vivrait en santé et heureux le plus longtemps possible.

Par ses avis et résolutions, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a su, tout au long de l'année, retransmettre les préoccupations, les questionnements et les suggestions des citoyens aux représentants de la Ville, et ce, malgré l'absence prolongée de M^{me} Anne Corriveau, conseillère municipale pour le district de la Pointe-de-Sainte-Foy, aux assemblées du conseil.

Dans un élan de dévouement supplémentaire, presque tous les membres du Conseil se sont engagés dans des représentations lors de consultations tenues par la Ville ou dans des tables de concertations abordant différents sujets. Par conséquent, c'est avec détermination que nous avons pu proposer des recommandations réfléchies, mais nécessaires à l'amélioration du quartier et de notre magnifique Ville de Québec.

Le dossier du réseau de transport structurant a été notre sujet majeur de discussion cette année encore, principalement en ce qui a trait au projet de tramway dans le quartier et ses impacts sociaux, économiques et environnementaux. Grâce à des demandes répétées à la Ville, nous avons d'ailleurs réussi à obtenir une rencontre avec M. Régis Labeaume, maire de la Ville, avec quelques élus municipaux et, surtout, avec les responsables du projet, dont M. Daniel Genest, en début de 2020. Cet échange constructif aura permis de répondre à de nombreuses questions laissées en suspens depuis presque un an, en plus de nous permettre de transmettre les inquiétudes et préoccupations des résidents de la Pointe-de-Sainte-Foy qui seront directement touchés par le chantier et la proximité du futur tramway.

Or, je répète que toutes ces actions n'auraient pu se réaliser sans la contribution de mes collègues administrateurs du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, mais aussi de M^{me} Francine Lafrenière, secrétaire de soutien, que je remercie. Sans elle nos discussions et décisions auraient eu beaucoup moins de valeur et d'impacts. Je tiens aussi à mentionner le grand travail de M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec, pour son soutien à notre action.

J'aimerais enfin remercier tous les citoyens du quartier qui sont intervenus au cours de l'année pour nous faire part de leurs préoccupations et qui ont tenté de trouver des

solutions avec nous. Même si nous avons parfois eu l'impression que les choses n'avançaient pas assez rapidement, c'est en regardant le chemin parcouru que nous pouvons aujourd'hui affirmer fièrement que notre travail a contribué à l'amélioration de la vie du quartier. C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que nous vous présentons notre rapport annuel 2019.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas vous inviter à participer à la santé démocratique de votre conseil de quartier. Visitez notre page Facebook et commentez-y nos interventions. Écrivez-nous, venez assister à nos assemblées publiques et joignez-vous à notre équipe.

Vous êtes toujours les bienvenus à VOTRE conseil de quartier!

Simon Mathias Poulin, président

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales, met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en regard de l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF)

Le CQPSF a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2007 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en février 2007.

Les limites du territoire du CQPSF sont illustrées par la carte ci-dessous :



2.3. Membres

Un conseil de quartier est composé de onze membres (quatre femmes et quatre hommes élus par la population du quartier, auxquels peuvent s'ajouter trois membres cooptés). Les administrateurs doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Ont été membres du conseil de quartier en 2019 :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
M. Simon M. Poulin	Président (janv. à déc.)
M ^{me} Johanne Elsener	Vice-présidente (janv. à déc.)
M ^{me} Martine Pageau M ^{me} Sophie L'Archevêque	Secrétaire (janv. à mars) Secrétaire (avril à déc.)
M ^{me} Marie-Ève Normandeau	Trésorière (janv. à déc.)
M. Marc Hébert	Administrateur (janv. à déc.)
M. Alexandre Perras	Administrateur (janv. à mars)
M. Carl Maltais	Administrateur (janv. à mars) Administrateur (mai à déc.)
M. Louis-Charles Boutin*	Administrateur (mai. à déc.)
M. Aaron Paul Delamerci Nsang*	Administrateur (sept. à déc.)

*Membre coopté

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2019, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu dix rencontres (l'assemblée générale annuelle et neuf assemblées ordinaires). Toutes les assemblées ont eu lieu au Collège des Compagnons ou au Centre de loisirs Saint-Benoît.

Assemblées 2019 du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
23 janvier	19 juin
27 février	11 juillet
27 mars	25 septembre
24 avril (AGA)*	27 novembre
29 mai	18 décembre

*Assemblée générale annuelle

Un procès-verbal résumant le contenu des rencontres a été rédigé par une secrétaire de soutien (contractuelle). Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

4. LES RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS EN 2019

Voici les faits saillants, mentionnant les actions menées par les membres du CQPSF, les informations reçues et les décisions prises au courant de l'année 2019.

4.1. Mobilité durable et sécurité :

- En janvier, le C.A. fait parvenir une lettre à la Ville de Québec demandant une évaluation des impacts du projet du Réseau structurant de transport en commun sur la santé. Cette même lettre adaptée est adressée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).
- Plusieurs citoyens expriment des inquiétudes sur le Réseau structurant de transport en commun (RSTC), notamment sur la pollution sonore et la circulation accrue dans le quartier.
- À l'invitation du MELCC, le CQPSF élabore un texte décrivant certains enjeux à considérer dans l'étude d'impact du projet RSTC.
- Quelques membres déplorent les trottoirs glacés sur le chemin Saint-Louis et le secteur de la rue Maricourt une bonne partie de l'hiver, malgré des appels répétés au 311.
- Le CQPSF a fait parvenir ses commentaires au MELCC au sujet de certains enjeux que devrait aborder l'étude d'impact du projet de RSTC.
- Le CQPSF est informé par des citoyens d'une marche tenue à la fin avril pour contester un tracé du projet RSTC dans le secteur Quatre-Bourgeois et Versant-Nord. Une pétition est aussi en préparation pour dénoncer la relocalisation des jardins communautaires déjà existants près des lignes hydroélectriques.
- M. Carl Maltais est désigné comme représentant du CQPSF à la Table de concertation vélo (TCV) des conseils de quartier.
- Un citoyen informe des différentes actions de citoyens voulant faire connaître leurs insatisfactions dans le projet RSTC du secteur de la Pointe-de-Sainte-Foy, en planifiant entre autres, une sortie médiatique et la circulation de pétitions. Un site Web *tramwayaquebec.com* a été créé par quelques citoyens pour communiquer des actualités relatives au projet et à sa vigie.
- La Ville a offert une séance d'information à la population d'une durée d'une heure sur le projet de RSTC. Le directeur du projet M. Daniel Genest a abordé le contexte,

les besoins et différentes données techniques. Il a aussi annoncé la mise sur pied de comités de bon voisinage au sein desquels la Ville déterminera les participants. Une proposition du CQPSF suggère plutôt de désigner les conseils de quartier comme interlocuteurs auprès de la Ville.

- Trois résolutions sur le projet de RSTC sont adoptées par le CQPSF portant sur :
 - 1) l'utilisation des CQ en remplacement des comités de bon voisinage;
 - 2) la composition du comité de bon voisinage;
 - 3) la désignation des représentants du CQPSF au comité de bon voisinage, secteur ouest.
- Les administrateurs sont invités à une séance d'information et d'échanges en décembre prochain, concernant les conclusions d'études évaluant l'impact acoustique et vibratoire du futur tramway prévu dans le projet du RSTC.
- Une lettre à l'intention de la Ville, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère des Transports, sera préparée pour faire part des préoccupations du CQPSF quant au prolongement de la rue Mendel.
- Une résolution est adoptée pour défrayer les coûts d'une conférence offerte par l'organisme Accès transports viables au CQPSF et qui portera sur la venue du RSTC.
- Les membres du C.A. sont sollicités pour remplir un sondage en ligne sur le potentiel de croissance du cyclisme utilitaire en toute saison.
- À la suite de la présentation de l'étude sur l'impact acoustique et vibratoire du futur tramway le 4 décembre 2019, dans le secteur Pointe-de-Sainte-Foy, une lettre comportant des questions et préoccupations sera adressée au directeur du bureau de projet du RSTC, M. Daniel Genest.

4.2. Partenariat :

- La Table de concertation environnement (TCE) des conseils de quartier est créée. M^{me} Johanne Elsener sera la représentante du CQPSF à cette Table.

4.3. Environnement et aménagement du territoire :

- Une première rencontre de la Table de concertation environnement (TCE) a eu lieu. Le CQPSF a fait connaître ses préoccupations liées au transport en commun, à la canopée et aux milieux naturels d'intérêt.
- M. Simon M. Poulin est désigné pour participer au groupe de travail qui réfléchira sur une Vision de l'habitation à définir pour la ville de Québec.

- M. Simon M. Poulin exprime son insatisfaction à la suite de sa participation au groupe de travail s'intéressant au développement d'une Vision de l'habitation de la ville de Québec. L'organisation et le déroulement n'ont pas bien servi l'avancement du dossier.
- La Ville annonce la tenue d'un Forum sur l'habitation en juin 2019, au Centre de foires.
- Le CQPSF donne son appui à deux résolutions demandant à la Ville, d'une part de protéger la canopée urbaine et d'autre part, de voir confirmer le financement du projet de RSTC malgré le fait que le conseil de quartier ait demandé à la Ville la révision du tracé du tramway prévu sous les lignes hydroélectriques, le non-prolongement de la rue Mendel et la desserte jusqu'à l'édifice Marly.
- M. Louis-Charles Boutin ayant participé au Forum sur l'habitation mentionne de la très bonne information tirée de l'événement et un rassemblement bien organisé.
- La Ville a tenu une séance d'information sur la problématique de l'agrile du frêne. L'administrateur M. Marc Hébert y a participé; il rapporte que tous les frênes seront abattus d'ici cinq ans, sur le territoire de la ville de Québec. L'abattage progressif fera place à un reboisement systématique avec de nouvelles espèces.
- Les membres ont appris la venue du projet d'élargissement du boulevard Hochelaga et déplorent l'abattage de nombreux arbres matures. Par le biais d'une résolution, ils désirent obtenir les plans du nouvel aménagement prévu pour le boulevard Hochelaga et les motifs ayant conduit à un tel projet.
- Les membres du CQPSF sont invités à participer à une rencontre en décembre prochain, offerte par l'organisme Vivre en Ville, où il recevra le gouverneur de la Californie. Ce dernier entretiendra l'auditoire sur l'approche californienne en matière de logements abordables, de communautés durables et de climat.
- M. Simon M. Poulin sera le représentant désigné du CQPSF pour participer à la séance de travail portant sur le Plan d'action en agriculture urbaine, organisée par la Ville en janvier 2020.

4.4. Vie communautaire :

- Dans le cadre de l'initiative *Ça marche Doc!*, une marche de 3 km sera planifiée dans le quartier au mois d'avril 2019.
- Un membre émet la suggestion de démarrer un projet Trottibus dans le quartier (autobus pédestre permettant aux élèves du primaire de se rendre à l'école à pied, accompagnés de parents et bénévoles).
- La vice-présidente M^{me} Johanne Elsener présente le *Répertoire des sentiers hivernaux de Québec et Lévis*, fruit d'une collaboration de plusieurs partenaires de la santé, de l'éducation et de l'environnement.
- La marche prévue dans le secteur Pointe-de-Sainte-Foy (*Ça marche Doc!*) en avril aura plutôt lieu à Neuville, dans la réserve naturelle du Marais Léon-Provancher.

- Le CQPSF reçoit le Dr Paul Poirier, à l'occasion d'une ciné-conférence intitulée « La marche, le meilleur médicament! ».
- La Ville tiendra deux ateliers participatifs afin de réviser la politique sur le déneigement. Toute la population y est invitée.
- Un nombre suffisant de signatures a été recueilli pour mettre en place un lieu de compostage communautaire dans le quartier. M^{me} Sophie L'Archevêque est responsable de cette initiative.
- Une résolution est adressée à la Ville lui demandant d'entretenir l'accès piéton au parc de la Plage-Jacques-Cartier via le chemin du Pavillon lors de la prochaine saison hivernale.
- M^{me} Sophie L'Archevêque prendra en charge la page Facebook du CQPSF.
- Une résolution est adressée à la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) et à la Ville à l'effet d'entretenir un sentier piétonnier hivernal en parallèle des pistes de ski de fond au Boisé des Compagnons-de-Cartier.
- Un des cinq projets à l'essai concernant le déneigement se tiendra dans le quartier Pointe-de-Sainte-Foy. Il s'agit de personnaliser les opérations de soufflage selon l'état de chaque rue, pour le quadrilatère formé par les boulevards Neilson et Pie-XII, le chemin des Quatre-Bourgeois et l'autoroute Duplessis.

4.5. Vie interne du conseil de quartier :

- En janvier, M^{me} Johanne Elsener est nommée vice-présidente du CQPSF.
- La Ville informe qu'un portrait sociodémographique et économique a été réalisé pour le CQPSF. Le document de janvier 2019 contient des données provenant de Statistique Canada et est déposé sur le site Web de la Ville (page du CQPSF).
- Lors de l'assemblée générale annuelle, deux postes d'administrateurs sont comblés. M. Simon M. Poulin et M^{me} Sophie L'Archevêque sont élus par acclamation.

Le rapport annuel 2019 et les états financiers du CQPSF sont présentés et adoptés.

Quatre membres du C.A. sont nommés aux postes dirigeants (présidence, vice-présidence, trésorerie et secrétariat). Les signataires au compte bancaire sont aussi désignés.

- En mai, le CQPSF accueille deux membres cooptés soit M. Louis-Charles Boutin et M. Carl Maltais.
- En septembre, M. Aaron Paul Delamerci Nsang est accueilli comme membre coopté au sein du C.A.
- Les nouveaux membres du C.A. sont invités en octobre à une formation intitulée : *Initiation à l'urbanisme*. Elle sera d'une durée de deux heures.

- Une résolution est adoptée pour défrayer les coûts d'une conférence offerte par l'organisme Accès transports viables au CQPSF et qui portera sur la venue du RSTC.

5. PLAN D'ACTION 2020

Au cours de l'année 2020, les membres du conseil de quartier concentreront leurs efforts notamment sur le suivi du Réseau structurant de transport en commun, de la Vision de l'habitation, de la Table concertation vélo (TCV), de la nouvelle Table concertation environnement (TCE), du projet de compostage communautaire, du déneigement, des initiatives favorisant la santé des personnes (Trottibus, *Ça marche Doc!*, préservation des arbres) de même que sur la prise en compte en continu de la voix citoyenne dans le respect de la démocratie.

6. ÉTATS FINANCIERS 2019

En 2019, 1 252,78 \$ ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier. Cela inclut notamment le secrétariat, les frais bancaires, les frais associés au plan d'action et à la conférence de l'assemblée générale annuelle, à un atelier de travail et au paiement de l'immatriculation au Registraire des entreprises.

L'actif représenté par l'encaisse est de 555,78 \$ et un compte à recevoir de 885,00 \$ au 31 décembre 2019.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2019

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Actif		
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse	555,78 \$	1 108,56 \$
Compte à recevoir	<u>885,00 \$</u>	
Total de l'actif	<u>1 440,78 \$</u>	<u>1 108,56 \$</u>
Passif		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes à payer		<u>150,00 \$</u>
Total du passif		<u>150,00 \$</u>
Actif net	<u>1 440,78 \$</u>	<u>958,56 \$</u>

Au nom du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

Marie-Ève Normandeau, trésorière

Simon M. Poulin, président

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	<u>700,00 \$</u>	<u>1 500,00 \$</u>
Total des produits	<u><u>700,00 \$</u></u>	<u><u>1 500,00 \$</u></u>
Charges		
Secrétariat	<u>860,00 \$</u>	640,00 \$
Représentation et formation		18,50 \$
Immatriculation (Registraire des entreprises)	<u>35,00 \$</u>	34,00 \$
Réunions de travail	<u>63,15 \$</u>	68,42 \$
Réalisation du plan d'action	<u>150,00 \$</u>	287,44 \$
Publicité et promotion	<u>109,23 \$</u>	150,00 \$
Intérêts et frais bancaires	<u>35,40 \$</u>	<u>35,40 \$</u>
Total des charges	<u><u>1 252,78 \$</u></u>	<u><u>1 233,76 \$</u></u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>(552,78 \$)</u></u>	<u><u>266,24 \$</u></u>